

Actions CCI sur la mobilité

OrbiMob
11 octobre 2021

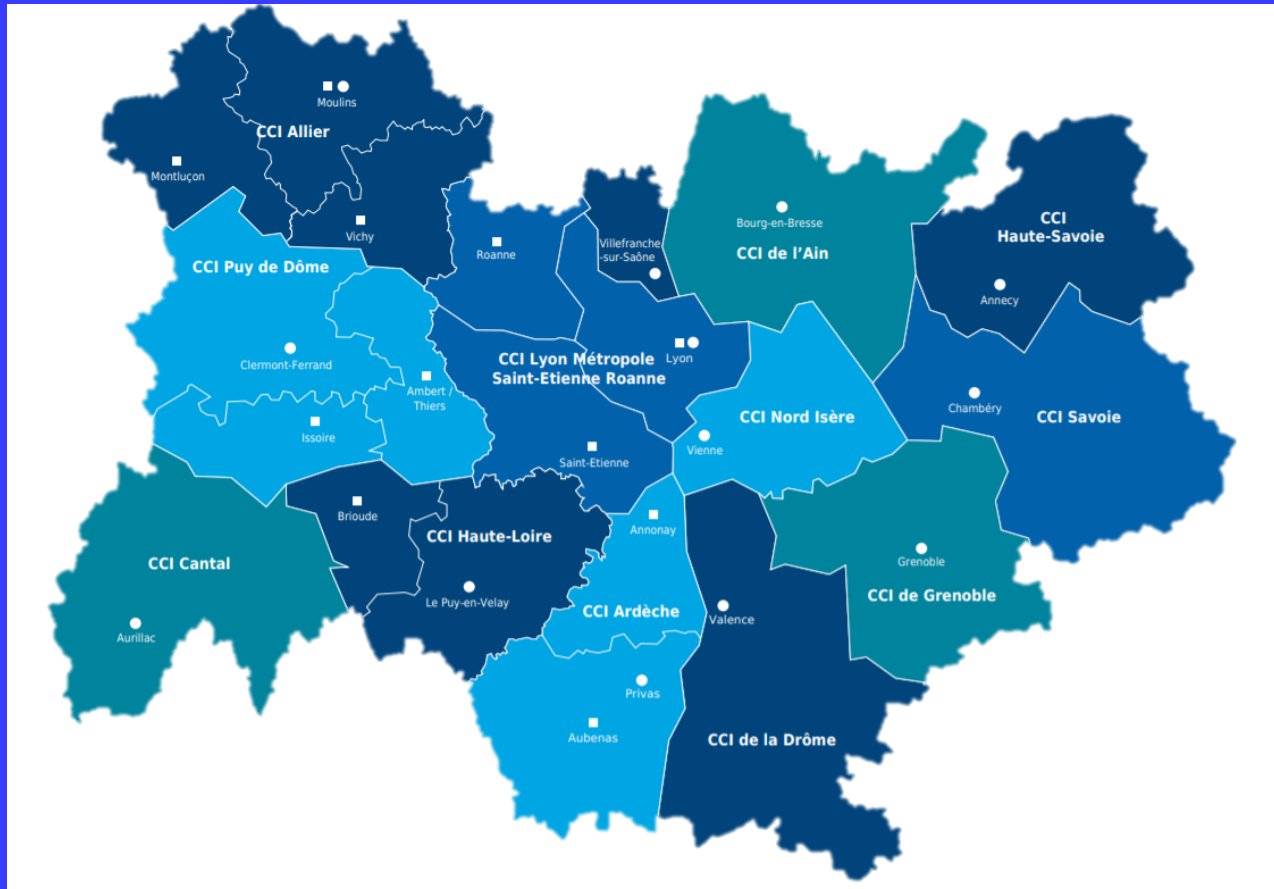


CCI PUY-DE-DÔME
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE



- 1) accompagnement des PME dans le cadre d'un programme régional avec l'ADEME
- 2) Accompagnement technique CCI-CMA du projet InspiRe pour le compte du SMTC

Partenariat régional CCI- ADEME



CCI PUY-DE-DÔME
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE



Partenariat ADEME 2021-2023

ENERGIE

ECONOMIE CIRCULAIRE

OFFRE ENTREPRISES	ENERGIE		ECONOMIE CIRCULAIRE	
	Energie	Mobilité	Flux, Déchets, EIT, Eco-conception..	
Sensibilisation	Webinaires		Webinaires	
Diagnostic + préconisations / plan d'action	Visite énergie	Visite mobilité	Pré-diagnostic économie circulaire	Diag éco-flux
Accompagne ment	-Accompagnement niveau 1 : par conseiller CCI -Accompagnement niveau 2 : par tiers expert			



Appréhender la mobilité en entreprise selon plusieurs axes :

- Mobilité des salariés (domicile travail et au travail)
- Mobilité des marchandises
- Mobilité des clients




- ▶ Une première approche globale des enjeux de la mobilité au travers des visites énergie et du pré-diagnostic « économie circulaire »
- ▶ En cours de développement: un accompagnement individuel spécifique « mobilité »
- ▶ A partir de 2022, des ateliers techniques sur les enjeux de la mobilité pour nos PME



La CCI accompagne les entreprises pour identifier et mobiliser des aides pertinentes, dont:



1. Prêt Vert 

2. Aide Régionale et Européenne à l'acquisition de véhicules électriques à hydrogène 

3. Bonus écologique : Acquisition ou location de véhicules peu polluants 

4. Prime à la conversion : Acquisition ou location de véhicules peu polluants





- 5. Suramortissement pour des investissements d'engins non routiers moins polluants
- 6. Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos
- 7. Exonération de taxe sur les véhicules hybrides de sociétés (TVS)
- 8. Déduction exceptionnelle : véhicules lourds utilisant des énergies propres



Etc...





InspiRe

Focus sur l'action partenariale CCI - CMA - SMTC





Le projet

- ▶ 2 nouvelles lignes BHNS
- ▶ L'amélioration de l'offre en TC et modes doux
- ▶ Et la création d'une ZTL : zone à trafic limité dans le centre-ville

Ses objectifs

- ▶ Réduire l'usage de la voiture
- ▶ Promouvoir les modes doux et les transports collectifs
- ▶ Améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie
- ▶ Favoriser un partage équilibré de l'espace public

Des impacts forts attendus pour les entreprises :

- Livraisons
 - Accès clients / salariés
 - Fréquentation
 - Chiffres d'affaires
 - ...
- Positifs ? Négatifs ?



Constat :

Nécessité de recenser les entreprises présentes et à proximité de ces tracés, afin d'identifier les impacts éventuels, et d'y remédier au mieux (information, indemnisation, relocalisation...) et le plus en amont possible.

Identifier les entreprises et recenser leurs besoins et modes de fonctionnement

Informar les entreprises sur la mise en œuvre du projet, notamment pendant les travaux

Garantir un accompagnement au plus près de leurs besoins



Comment s'inscrire ?

Je recense mon activité

<https://www.puy-de-dome.cci.fr/actualite/recensement-des-activites-economiques-presentes-sur-le-futur-trace-des-lignes-b-et-c>

Pour tout renseignement sur cette enquête :
inspire@puy-de-dome.cci.fr

Recensement des activités économiques présentes sur le futur tracé des lignes B et C

Le projet InspiRe aura vraisemblablement des répercussions économiques sur l'activité des entreprises. Les chambres consulaires vous accompagnent et vous informent tout au long de ce projet. Recenser les caractéristiques de votre établissement et vos besoins dans votre fonctionnement quotidien, c'est anticiper les problèmes dès maintenant, et c'est déjà apporter des solutions pour après !



Adhérez à nos Services de partage sur les réseaux sociaux.
Cette fonctionnalité qui allie des cookies déposés par des tiers est désactivée jusqu'à autorisation. [Activer](#)

Mercredi 7 juillet 2021

InspiRe en bref

Le projet InspiRe prévoit la restructuration du réseau de transports en commun au sein de la métropole clermontoise (7 communes seront traversées : Aubière, Aulnat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Courmon-d'Auvergne, Durtol, Royat). Entre autres, il envisage la création de 2 nouvelles lignes de bus à haut niveau de service (BHNS), ce qui signifie une fréquence de passage élevée (1 bus toutes les 6 minutes en heures de pointe), une vitesse élevée et des voies réservées pour les bus. Pour ce faire, moins de voies de circulation seront accessibles aux voitures, des places de stationnement seront aussi supprimées.

Les enjeux majeurs : le développement de l'accessibilité de la métropole, tout en respectant des objectifs de développement durable.

Les conséquences : une place plus importante pour les transports en commun et les mobilités douces (piétons, vélos) et donc une réduction de la place de la voiture et du stationnement.

- vidéo de présentation du projet réalisée par le SMTC-AC
- En savoir plus sur le projet InspiRe

Et concrètement, pour vous ?

Vous l'avez compris, ce projet va entraîner des changements de flux de circulation qui impacteront les entreprises. Répondre à cette enquête permettra ainsi au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) de mieux prendre en compte vos besoins pour améliorer la mise en œuvre du projet, de bien vous informer, de mieux vous accompagner, d'identifier et d'anticiper les problèmes afin de vous apporter des solutions.

Je recense mon activité



Pour en savoir plus

Contacts CCI :



Baptiste MARIE-CATHERINE
Conseiller Développement Durable
Direction Développement des Entreprises
et des Territoires
baptiste.marie-catherine@puy-de-dome.cci.fr
T. 04 73 43 43 54/ 06 99 51 59 25



Martine Messéant
Responsable
Pôle Développement territorial
martine.messeant@puy-de-dome.cci.fr
T. 04 73 60 46 63 – P. 06 26 56 33 66

Merci de votre attention

 **CCI PUY-DE-DÔME**
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

148 Boulevard Lavoisier
63000 Clermont-Ferrand
T. 04 73 43 43 43



www.puy-de-dome.cci.fr